



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210104436-20250328-202503D0027-DE
Date de télétransmission : 31/03/2025
Date de réception préfecture : 31/03/2025
N° 202503D0027

Département de l'Ain
Arrondissement Bourg
en Bresse

**VILLARS LES
DOMBES**

Date de la séance :
25 Mars 2025

Nombre de
conseillers

En exercice : 27
Présents : 20
Absents : 7
Votants : 26

Date de la
convocation :
19 Mars 2025

Domaine
Finances
Pour : 26
Contre :
Abstention

L'an Deux Mil vingt-cinq le 25 Mars, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pierre LARRIEU, Maire.

Monsieur Michel MACON a été élu secrétaire de séance.

PRÉSENTS : P. LARRIEU - F. MARÉCHAL - I. DUBOIS - A. MARTIN - M. MACON - E. JACQUAND - C. VALET - J. BERTHET - D. VENET - A. DUPERRIER - L. VIOLA - F. JANET - J. SAINT PIERRE - I. VAURES - S. CLOUPET - S. ROGNARD - C. SEMINARA - S. GUEDON - J. LIENHARDT - P. NOBLET -

ABSENTS :
M. BIELOKOPYTOFF a donné pouvoir à F. MARECHAL
M.A ROUX a donné pouvoir à P. LARRIEU
V. PEYROL a donné pouvoir à I. DUBOIS
D. SEBAI a donné pouvoir à M. MACON
F. CANARD a donné pouvoir à J. LIENHARDT
S. BAUDIN a donné pouvoir à P. NOBLET

D. FROMENTIN

SUBVENTION 2025 DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE DU CINEMA

Le budget du cinéma est déficitaire depuis sa création, et les exercices passés l'ont démontré malgré le choix du mode de gestion. La commune a travaillé à l'obtention d'une délégation de service public auprès d'un prestataire qui assurera sa gestion. Toutefois une subvention pour contrainte de service public sera versée à ce prestataire annuellement comme l'autorise la loi.

C'est pourquoi, conformément au débat d'orientation budgétaire, et malgré les règles budgétaires, la commune a décidé de verser une subvention à ce budget annexe afin de résorber de manière pluriannuelle le déficit du cinéma.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- **AUTORISE le versement d'une subvention de 45 698.73€ au budget annexe du cinéma , au titre de l'exercice 2025**
- **PRECISE que les crédits nécessaires à la présente sont affectés au budget de l'exercice en cours au compte 65736221**

Le 28 mars 2025
Le Maire,
Pierre LARRIEU

